

Paysages pastoraux, les préserver sans les naturaliser

11 octobre 2018

La revue *Landscape Research* vient de publier un numéro spécial dédié à la gestion des paysages pastoraux, et tout particulièrement des alpages. Plusieurs articles proposent une analyse de l'impact des politiques publiques sur la conservation de ces espaces à haute valeur culturelle, écologique et agricole. Si la plupart des contributions se réfèrent aux paysages alpestres dans plusieurs pays européens, certaines se distinguent en abordant d'autres régions : paysages pastoraux de la [Chaîne des Puys](#) en France, de la [région des Lacs](#) au nord de l'Angleterre (*English Lakeland*), landes des [Pays-Bas](#), pâturages du [Népal](#).

Quelle que soit la région, les paysages pastoraux sont des espaces naturels modelés par l'homme, notamment par les usages liés à l'élevage. Ouverts et discontinus, ils sont aujourd'hui menacés, dans de nombreuses zones, par la conjugaison de divers phénomènes : recul de l'élevage extensif et des pratiques de transhumance, concurrence d'autres usages (tourisme, forêt), remise en cause de la gestion collective des communs, développement d'une conception spatialisée de la conservation des espaces naturels, etc. Porteurs d'enjeux multiples et parfois contradictoires (agricoles ou ruraux, récréatifs, culturels, de biodiversité, etc.), ils sont directement ou indirectement l'objet de plusieurs politiques publiques (agricole, environnementale, forestière, économique, touristique, culturelle, etc.), à différentes échelles (territoriale, nationale, européenne).

Ainsi, dans le cas des [Alpes slovènes](#), les auteurs ont cherché à analyser l'impact de la Politique agricole commune (PAC) sur l'évolution des paysages, dans une région où la forêt est très présente. Si la PAC a globalement permis le maintien de pâturages extensifs et limité l'abandon des terres, elle conduit à une standardisation des paysages, particulièrement dans le cadre du 1er pilier. De plus, les modalités de mise en œuvre du 2nd pilier ne permettent pas d'apporter une réponse adaptée à l'hétérogénéité des paysages pastoraux, laquelle est justement essentielle des points de vue de la biodiversité et de la tradition culturelle. Enfin, les auteurs identifient une tension entre deux objectifs : soit préserver la dynamique évolutive d'une nature anthropisée, soit conserver les paysages dans un état « naturalisé » pour les consommateurs.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Landscape Research](#)